

## «Pour le Covid-19, il faut un protocole spécifique de gestion des déchets médicaux»

*Parce qu'il s'agit d'une pathologie nouvelle, des directeurs d'hôpitaux estiment qu'il faut un protocole spécifique de gestion de déchets médicaux pour le Covid-19. L'Hôpital universitaire de Mirebalais, qui est dans l'oeil du cyclone, a établi son propre protocole de gestion tandis que l'hôpital St-Luc, en première ligne également, continue à appliquer la politique existante. Le même constat est observé dans les autres hôpitaux alors que les spécialistes en santé publique pensent que «ne pas avoir un protocole spécifique pour le Covid-19 serait extrêmement dangereux.»*

Publié le 2020-04-24 | Le Nouvelliste

À cause de la haute contagiosité du Covid-19, surtout par les déchets, le Dr Ralph Ternier, médecin à l'Hôpital universitaire de Mirebalais (HUM), pense qu'il faut avoir un protocole spécifique pour la gestion des déchets médicaux. « On a dû modifier notre protocole de gestion de déchets à l'HUM en renforçant le système de tri et conditionnement, la désinfection des sacs d'emballage et l'accélération vers l'incinération », a-t-il confié, précisant qu'il s'agit d'un renforcement du protocole marqué surtout par la désinfection répétitive. L'HUM dispose d'un incinérateur d'une assez grande capacité, ce qui lui facilite la tâche.

«Le Covid-19 est une maladie qu'on est en train d'étudier, on ne connaît pas encore toutes les facettes de ce virus (Sars-CoV-2). C'est pourquoi, il faut un protocole de gestion de déchets spécifique », a argué le Dr Magareth Narcisse, membre de la direction médicale de l'hôpital Saint-Damien (HSD), jointe par téléphone le mercredi 22 avril 2020.

L'hôpital pour enfants Nos Petits Frères et Soeurs fait partie d'un cercle très fermé d'hôpitaux qui se sont préparés à faire face au Covid-19. Toutes les dispositions ont été prises non seulement pour prendre en charge des enfants contaminés par le Sars-CoV-2, mais aussi pour faire fonctionner tous les services de l'hôpital. La clinique et l'hospitalisation des infections respiratoires aiguës sont séparées des autres services cliniques et hospitalisation.

À cette date, aucun cas de Covid-19 n'est encore traité à l'hôpital Saint-Damien. Mais quand cela arrivera, des mesures spécifiques concernant la gestion des déchets seront prises, si l'on en croit le médecin « Si nous commençons à recevoir des cas de Covid-19, je crois que nous allons faire bien entendu une séparation distincte des déchets », a indiqué la pédiatre, soulignant que prévenir vaut mieux que guérir. À l'hôpital Saint-Damien, ajoute-t-elle, la direction attend les directives du MSPP.

Pour l'instant, la direction de Saint-Damien applique les mesures générales de gestion des déchets. Celles-ci découlent des dispositions internes de l'hôpital. Elles ne sont pas dictées par le ministère de la Santé publique et de la Population. Le triage se fait depuis les différentes salles de l'hôpital. Il y a trois poubelles distinctes : l'une pour les déchets domestiques ; une autre pour les déchets potentiellement infectieux ; et la dernière pour les déchets piquants/tranchants. En effet, c'est ainsi sont classés les déchets médicaux. « Les objets coupants et tranchants sont mis dans des conteneurs, et ces conteneurs sont acheminés dans des incinérateurs », a expliqué le Dr Narcisse, précisant que l'hôpital incinère ses déchets deux à trois fois par semaine. Les résidus des objets ainsi que les déchets domestiques sont collectés par une compagnie de la place spécialisée en la matière.

L'hôpital St-Luc, premier hôpital à Port-au-Prince impliqué dans la prise en charge des patients avec Covid-19, n'a pas changé non plus sa politique de gestion des déchets médicaux. Il continue à appliquer le protocole standard de gestion des déchets établis pour les structures de santé. Les déchets potentiellement infectieux (toile gaz, cache-nez, seringue), et les déchets piquants/tranchants (objets présentant un danger de blessure) sont incinérés dans une fosse construite à cet effet. Le Dr Marc Edson Augustin précise que

ces fosses sont construites selon des normes bien établies. Quant aux déchets ordinaires, ils sont jetés dans des sites de décharges.

Pour le directeur de l'hôpital Adventiste de Diquini, le Dr Franck Génés, cela peut être fatal de ne pas établir un protocole spécifique pour la gestion des déchets du Covid-19. Celui qui est également président de l'Association des hôpitaux privés d'Haïti (AHPH) explique que cette question a été soulevée à plusieurs reprises dans des réunions. Il estime que le protocole en vigueur doit être mis à jour. « Ne pas avoir un protocole spécifique pour cela serait extrêmement dangereux », a-t-il dit.

En dépit de la réception des cas suspects et positifs du Covid dans les hôpitaux publics, la manière de gérer les déchets n'a pas changé d'un poil. Joint par le journal, le directeur général du MSPP fait savoir qu'il est prévu un renforcement des mécanismes de gestion des déchets dans le cadre du Covid-19. Dans son plan de préparation et de réponse au coronavirus, le ministère de la Santé publique et de la Population a donné des instructions à ce propos. La gestion des déchets ménagers se fera in situ dans tous les sites d'isolement avec incinérateurs traditionnels ou modernes. La gestion des déchets d'activités de soins subit la même règle. Certains centres d'isolement de niveau 1 qui ne disposent pas d'incinérateurs pour la disposition finale des déchets doivent donc faire détruire leurs déchets dans des sites de niveau 2 et/ou d'autres institutions du département.

Selon le secteur d'activité, les équipements de protection individuelle, quant à eux, peuvent être décontaminés et réutilisés. Pour les prestataires de soins : les lunettes, les visières sont faciles de décontamination et réutilisables. Pour les décontamineurs de cadavres, l'ensemble de leurs PPE, étant en plastique dur, est réutilisable après décontamination et désinfection.

« Il y a du matériel qui effectivement peut être réutilisé après bien sûr l'application de toutes les mesures de décontamination: lavage, séchage, etc. », a indiqué le DG. Selon le coprésident de la Commission multisectorielle de gestion du Covid-19, des séances de formation doivent être réalisées pour non seulement les prestataires qui vont réutiliser ces équipements, mais aussi et surtout pour le personnel qui va les nettoyer... « Il est prévu tout un mécanisme de « traitement » de ces équipements avant même de les envoyer à la lessive ... ils seront, comme pour beaucoup de matériels et équipements réutilisables en chirurgie / médecine , décontaminés , lavés , séchés .... », a-t-il ajouté, notant que les équipements de protection individuelle ne sont pas des équipements stériles, ils visent surtout et avant tout à assurer la protection du personnel soignant .